



**COMMUNE DE GY**



**Compte rendu  
administratif et financier 2021**



## TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU MAIRE .....	3
EXÉCUTIF ET CONSEIL MUNICIPAL – LÉGISLATURE 2020-2025 .....	4
EXÉCUTIF – Législature 2020-2025.....	4
BUREAU DU CONSEIL – Législature 2020-2025.....	4
COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – Législature 2020-2025 (composition au 31.12.2021) ...	4
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021 .....	6
COMPTE RENDU ADMINISTRATIF .....	6
ADMINISTRATION COMMUNALE.....	6
ÉTAT CIVIL .....	7
ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL SURVENUS SUR LA COMMUNE (statistique – année 2020/2021).....	7
NAISSANCES .....	9
SERVICE DU FEU .....	9
SÉCURITÉ .....	11
POLICE MUNICIPALE.....	11
GARDES RURAUX.....	13
JEUNESSE.....	13
ÉCOLE.....	13
MANIFESTATIONS COMMUNALES .....	14
LA NUIT EST BELLE .....	14
LA CHASSE AUX ŒUFS .....	14
THÉÂTRE DE CAROUGE .....	14
CONFÉRENCE.....	15
SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	15
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS .....	15
LES FENÊTRES DE L'AVENT.....	15
PLAYMORAMA DE LA NUIT DE L'ESCALADE .....	15
FÊTE DE NOËL.....	15
ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS.....	16
PROMOTIONS CITOYENNES .....	16
RAPPORTS DES COMMISSIONS .....	16
PATRIMOINE COMMUNAL.....	16
URBANISME.....	17
JEUNESSE.....	17
SORTIE DES JEUNES.....	17
PIQUE-NIQUE CANADIEN DU JEÛNE GENEVOIS .....	17

GYSCO PARTY & PIZZAS.....	17
SOCIALE .....	18
PETIT DÉJEUNER & REPAS DES AÎNÉS .....	18
SORTIE DES AÎNÉS.....	18
DONS & SUBVENTIONS .....	20
ENVIRONNEMENT .....	20
BIBLIOBUS.....	21
TPG.....	21
NOCTAMBUS .....	21
SUBVENTION CANTONALE .....	21
DÉCHETS .....	22
LE MOT DES ASSOCIATIONS .....	23
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE GY .....	23
LES GYTANES .....	24
COMPTE RENDU FINANCIER .....	25
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GY .....	25
PRINCIPES RELATIFS A LA PRÉSENTATION DES COMPTES.....	26
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021.....	28
RÉPARTITION DES REVENUS PAR NATURE .....	29
RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE .....	29
COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021 .....	30
TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE 2021 .....	31

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu administratif et financier de l'exercice 2021.

Cette année est marquée par le retour à une certaine normalité ; la levée progressive des mesures liées au Covid nous a permis de nous retrouver enfin ensemble, notamment lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> août (même sans danse), ou lors de la venue du Théâtre de Carouge pour la représentation de « Carmen ».

Ces moments si importants dans la vie de notre commune nous avaient manqué !

Nous avons également concrétisé, en 2021, des projets nécessaires de réaménagement du cimetière et inauguré un local parascolaire dédié aux repas des enfants, offrant ainsi un outil adapté à la prestation.

S'agissant de notre bilan financier, il faut relever que nos comptes sont sains, mais l'exercice budgétaire est toujours compliqué en raison d'estimations fiscales peu précises et faisant l'objet d'incessantes corrections.

L'austérité annoncée par l'administration fiscale ne s'est pas concrétisée mais a empêché de nombreux projets de se réaliser.

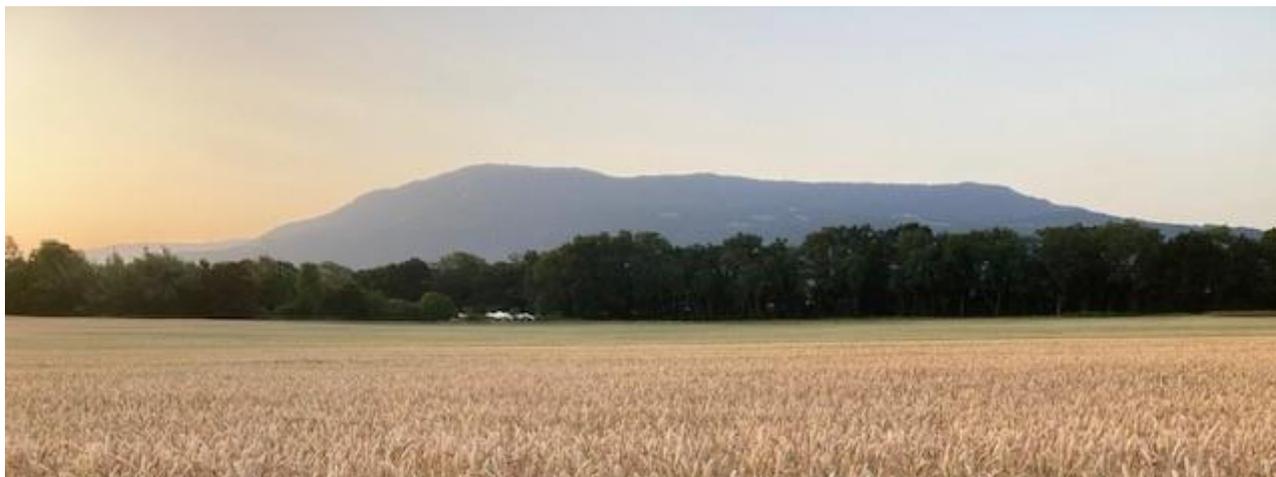
Je terminerai ces lignes en adressant ma plus grande gratitude à mes Adjointes, à notre Secrétaire générale ainsi qu'aux employés communaux, administratifs et de terrain qui accomplissent leurs tâches respectives avec rigueur afin que la qualité de vie à Gy soit toujours aussi douce.

Je n'oublie pas, bien entendu, les membres du Conseil municipal pour leur travail efficace et leur engagement au service de la population de Gy.

Ce rapport administratif retrace donc les événements de la vie communale qui se sont déroulés en 2021. Je vous laisse le soin de prendre connaissance des rapports de commission relatant leurs travaux lors des 365 jours de l'année.

Je souhaite que chacun y trouve, en le consultant, un condensé de nos activités ainsi que l'ensemble des informations financières s'y rapportant.

Antoine Cornut, Maire



# EXÉCUTIF ET CONSEIL MUNICIPAL – LÉGISLATURE 2020-2025

## EXÉCUTIF – Législature 2020-2025



Antoine Cornut  
Maire



Magali Ouedraogo  
Adjointe



Danièle Yakoubian  
Adjointe

## BUREAU DU CONSEIL – Législature 2020-2025

### Bureau du conseil – jusqu'au 31 mai 2021

Président :	André Ferrez
Vice-président :	Sébastien Dorand
Secrétaire :	Myriam Rivollet

### Bureau du conseil – dès le 1<sup>er</sup> juin 2021

Président :	Sébastien Dorand
Vice-président :	Jérôme Lardenois-Robert
Secrétaire :	Myriam Rivollet

## COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – Législature 2020-2025 (composition au 31.12.2021)

### Commission Patrimoine communal

Délégué de l'Exécutif :	Antoine Cornut
Présidente :	Michèle Tischhauser
Vice-président :	Sébastien Dorand
Membres :	André Ferrez Alexandre Sizonenko Éric Wyss

### Commission Jeunesse

Déléguée de l'Exécutif :	Danièle Yakoubian
Président :	Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président :	Éric Wyss
Membres :	André Ferrez Jorge Varela

### Commission Environnement

---

**Déléguée de l'Exécutif :** Magali Ouedraogo  
**Président :** Bastien Stauffer  
**Vice-président :** Robin Vidonne  
**Membres :** Sébastien Dorand  
Michèle Tischhauser

### Commission Finances

---

**Délégué de l'Exécutif :** Antoine Cornut  
**Président :** Jorge Varela  
**Vice-président :** Éric Wyss  
**Membres :** André Ferrez  
Jérôme Lardenois-Robert  
Alexandre Sizonenko  
Bastien Stauffer  
Michèle Tischhauser

### Commission Urbanisme

---

**Déléguée de l'Exécutif :** Danièle Yakoubian  
**Président :** Alexandre Sizonenko  
**Vice-président :** Sébastien Dorand  
**Membres :** Jérôme Lardenois-Robert  
Jorge Varela  
Éric Wyss

### Commission Sociale

---

**Déléguée de l'Exécutif :** Magali Ouedraogo  
**Président :** André Ferrez  
**Vice-présidente :** Michèle Tischhauser  
**Membres :** Bastien Stauffer  
Robin Vidonne

### Commission ad hoc Dons & subventions

---

**Délégué de l'Exécutif :** Antoine Cornut  
**Président :** Éric Wyss  
**Vice-président :** -  
**Membres :** Jérôme Lardenois-Robert  
Alexandre Sizonenko



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

Les procès-verbaux des séances sont consultables à la Mairie, ou accessibles sur le site Internet de la commune ([www.gy.ch](http://www.gy.ch)).

**21 janvier** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**25 février** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**25 mars** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**29 avril** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**27 mai** – séance ordinaire – salle Gyvi

**24 juin** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**23 septembre** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**21 octobre** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**25 novembre** – séance ordinaire – salle Gyvi  
**16 décembre** – séance ordinaire – salle Gyvi



## COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

### ADMINISTRATION COMMUNALE

#### Administration

---

Secrétaire générale	Myriam Rivollet
Secrétaire réceptionniste	Carole Chollet
Archiviste	Fiona Rhème

#### Technique

---

Concierge bâtiments Gyvi	Ana Couto
Concierge École & salle communale	Rosa Cunha
Employé communal	Serge Dubrit

#### Autre

---

Restaurant scolaire	Marcia Longchamp
---------------------	------------------

## ÉTAT CIVIL

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2021 :

2'129 actes ont été délivrés  
317 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

120 dossiers de demandes de mariage ont été déposés :

51 demandes de fiancés de nationalité suisse  
47 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère  
22 demandes de fiancés de nationalités étrangères.

170 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

89 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil  
53 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil  
28 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

### ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL SURVENUS SUR LA COMMUNE (statistique – année 2020/2021)

	Naissances		Reconnaisances		Mariages (célébrations)		Partenariats	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Anières	0	0	9	9	0	0	0	0
Choulex	0	0	1	1	3	3	0	0
Collonge-Bellerive	2	2	14	17	29	23	2	0
Cologny	0	1	18	15	60	44	0	1
Corsier	0	0	8	7	2	5	0	0
<b>Gy</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Hermance	0	0	0	2	17	23	0	1
Meinier	0	0	3	3	4	7	0	0
Vandœuvres	1	1	3	5	50	33	0	0
Autres**			11	8				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>70</b>	<b>68</b>	<b>170</b>	<b>138</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

	Déclarations de nom *		Décès **		Mandats pour cause d'incapacité ***	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Anières	2	1	7	5	1	3
Choulex	0	1	0	0	0	3
Collonge-Bellerive	10	10	312	425	8	5
Cogny	5	5	43	31	5	5
Corsier	0	1	3	4	1	0
<b>Gy</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Hermance	1	1	8	18	0	2
Meinier	2	2	3	2	1	3
Vandœuvres	2	2	12	18	2	2
Autres**	5	2			1	2
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>390</b>	<b>503</b>	<b>19</b>	<b>26</b>

\*Déclarations de nom :

Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1.1.2013.

Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou au décès de l'époux/se.

Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

\*\*Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

\*\*\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le Code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité en la base de données de l'état civil (Infostar).

En 2021, 175 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisations		En 2021, 10 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisitions d'un droit de cité
	Naturalisations	Naturalisations facilitées		
Anières	13	2	Anières	5
Choulex	5	2	Choulex	0
Collonge-Bellerive	52	3	Collonge-Bellerive	0
Cogny	44	5	Cogny	1
Corsier	16	2	Corsier	0
<b>Gy</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Gy</b>	<b>0</b>
Hermance	10	1	Hermance	0
Meinier	4	2	Meinier	4
Vandœuvres	10	4	Vandœuvres	0
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>21</b>	<b>Total</b>	<b>10</b>

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Gy.

En 2021, 149 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 208 personnes.

Pour mémoire, entre 2015 et 2021 l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de dossiers	134	156	190	161	143	143	149
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208

Laurence Grosclaude, Officier de l'état civil  
Responsable de l'arrondissement

## NAISSANCES



Une seule et unique naissance a été enregistrée sur  
notre commune en 2021 ; nous souhaitons la  
bienvenue à  
Roxanne Béné  
21.07.2021

## SERVICE DU FEU

L'année 2021 a, tout comme l'année 2020, subi les impacts du Covid-19. Cependant, ayant tiré des enseignements de l'année précédente, la compagnie a su s'organiser afin de fonctionner et s'entraîner quasi normalement. De ce fait, les exercices de compagnie, les exercices pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire et les autres activités de la compagnie ont pu avoir lieu. Les formations organisées par le canton ont également pu être suivies afin de perfectionner nos sapeurs et de former de nouveaux cadres en vue de préparer l'avenir, et notamment le changement de commandement prévu en 2022.

En 2021, diverses interventions ont été menées à leur terme aussi bien par la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune que par les chefs d'intervention de Seymaz Région. Durant l'année 2021, une de nos activités est sortie un peu de l'ordinaire. En effet, le canton et même quasiment toute la Suisse ont connu une panne généralisée des

numéros d'urgence. Cette situation a contraint notre corporation à s'organiser pendant plusieurs heures, comme on pourrait dire : « à l'ancienne ». En effet, étant donné qu'en cas d'alarme, les habitants n'arrivaient plus à joindre les secours via les numéros d'urgence, les sapeurs-pompiers ont mis en place une permanence au local des pompiers afin de pouvoir engager des moyens, en cas de problème. Fort heureusement, aucune intervention n'a eu lieu sur le territoire communal durant ce laps de temps. Cependant, cette situation a de nouveau permis de tester l'adaptabilité de nos sapeurs-pompiers qui ont encore une fois assuré la mission avec professionnalisme et engagement.

En 2021, nous avons augmenté notre effectif qui se porte désormais à 25 grâce à deux nouvelles arrivées et aussi au fait que tous les sapeurs de la compagnie ont continué leur engagement auprès de la corporation. La caporale Valérie Clavien a réintégré la compagnie et l'aspirant Andy Gaete s'est engagé

dans notre corporation. Continuons ensemble et maintenons notre effort pour la formation de nouveaux sapeurs en vue d'augmenter encore nos capacités.

Notre partenariat pour les chefs d'intervention avec les communes de Meinier, Jussy, Presinge et Puplinge fonctionnant bien, aucune modification significative n'a été apportée. Le caporal Gonin a suivi la formation pour devenir chef d'intervention, notamment en vue de combler le départ du soussigné en 2022.

Je vais mettre à profit ces dernières lignes pour remercier mes camarades sapeurs-pompiers jusserands et meynites dans leur ensemble et plus particulièrement les capitaines Joël Béné et Marc Rivollet, avec lesquels pas une année ne s'est écoulée sans enseignements positifs ou améliorations. Merci également aux autorités communales de Gy qui soutiennent et valorisent le labeur fourni par leur commandant ; et je remercie chaleureusement les hommes et les femmes qui composent la compagnie des sapeurs-pompiers de

Gy. Un remerciement spécial pour mes cadres, qui ont eu confiance en moi pendant toutes ces années, qui ont su prendre de nouvelles responsabilités et s'engager davantage pour que le changement de commandant se déroule dans les meilleures conditions.

Enfin, et vu que ce rapport administratif sera le dernier que je rédigerai en tant que commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Gy, je me permets de vous adresser un dernier message. En effet, après un peu plus de 21 années de service et 10 ans à la tête de cette magnifique corporation, le temps viendra pour moi, en 2022, de laisser la place à mon successeur. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années. Sachez que ce fut pour moi un honneur de remplir cette mission pour le village dans lequel j'ai grandi et pour lequel j'ai un attachement tout particulier.

Votre commandant,  
Alexandre Ding



# SÉCURITÉ

## POLICE MUNICIPALE

### Nouveautés

Suite à des constats répétés de stationnement illicite sur les rives du lac, plus particulièrement aux abords des ports et plages lors de la période estivale, les autorités des communes de Collonge-Bellerive, Corsier, Anières et Hermance ont pris la décision d'engager des contrôleurs du stationnement « saisonniers ».

Ces derniers avaient pour mission principale de faire respecter les prescriptions fédérales sur la circulation routière, particulièrement en matière de stationnement, et de sanctionner le cas échéant les contrevenants au moyen d'une amende d'ordre.

Cette mission s'est déroulée du début du mois de mai à la mi-septembre, uniquement du vendredi après-midi au dimanche soir. En dehors de ces périodes, le

### La vie du poste

Ce début d'année fut à nouveau marqué par les contraintes dues à la pandémie. À cet effet, les APM ont été sollicités pour effectuer des patrouilles intercommunales spécifiques afin d'assurer les réquisitions pour faire respecter l'application de l'ordonnance fédérale sur le Covid-19.

Le champ d'action des APM ne se limitait pas aux 8 communes partenaires, mais à l'ensemble des communes de la région Arve et Lac. Cette mission prit fin au début du mois de juillet.

Malgré les restrictions sanitaires, la police municipale a été sollicitée pour des missions de circulation routière à l'occasion du Marathon de Genève (version « light »), le Triathlon et The Giants (course à pied).

Elle a également été engagée lors du sommet Biden/Poutine du 13 au 17 juin 2021 par le biais d'un arrêté du Conseil d'État afin d'appuyer la police genevoise pour l'organisation et la mise en œuvre des mesures sécuritaires sur le territoire cantonal engendrées par ce sommet dans le cadre de ses prérogatives.

relais était assuré par les contrôleurs du stationnement réguliers ainsi que les agents de la police municipale (ci-après les APM).

Durant la période précitée, 2'841 amendes d'ordre ont été délivrées. Les autorités des communes des rives du lac ont décidé de reconduire cette action en 2022.

Dans le courant de l'année, une séance de coordination avec la police municipale, la police cantonale et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a été mise en place par le service social de Collonge-Bellerive. Elle a pour but de partager les diverses problématiques que chaque entité rencontre et, dans la mesure du possible, de trouver ensemble des solutions. Comme décidé, nous nous verrons quatre fois par an.

Elle a également participé à des patrouilles nocturnes mixtes avec le poste de la Pallanterie lors du festival de musique AJAFEST, les 6 et 7 août, sur la commune d'Anières.

Les faits relevés en dehors du travail courant, et malheureusement parfois de manière récurrente durant cette année, sont des conflits de voisinage, des accidents de la circulation, des déprédations commises par des groupes de jeunes personnes, des animaux échappés de leur enclos, des salissures de la voie publique provoquées par les chantiers, des véhicules gênants et les très nombreuses incivilités liées aux propriétaires de chiens.

Enfin, il faut toujours souligner l'excellente collaboration que la police municipale entretient depuis de longues années avec la police cantonale, plus particulièrement avec le poste de la Pallanterie.

#### Quelques chiffres

- 6 agents, 2 contrôleurs du stationnement (100 % et 50 %), 1 adjointe administrative ; 2 patrouilleuses scolaires, 2 contrôleurs du stationnement saisonniers pour les communes riveraines du lac (mai à septembre, du vendredi au dimanche) ;
- 8 communes (Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Gy, Jussy, Meinier et Choulex) ;
- 10'292 amendes d'ordre délivrées (Collonge-Bellerive 5'274, Corsier 749, Anières 439, Hermance 2'294, Gy 171, Jussy 275, Choulex 406) ;
- 80 patrouilles nocturnes ;
- 27 patrouilles le samedi ;
- 34 séances de coordination avec le poste de la Pallanterie (police cantonale) ;
- 26 contrôles de circulation (police municipale seule ou en collaboration avec la police cantonale) ;
- 72 remplacements de patrouilleuses scolaires.

#### Ressources humaines

Pour faire suite à la démission de l'appointé Cédric Frossard en raison d'un déménagement dans un autre canton, l'appointé Philippe Muller a rejoint l'équipe le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Après une formation de charpentier et de nombreuses années de pratique, Philippe a décidé de s'orienter dans une autre voie, celle de la police municipale.

Il faut tout de même relever que durant son parcours de charpentier, Philippe a participé à la création, l'élaboration et la construction de la célèbre « chaise » qui trône sur la place devant l'Organisation des Nations unies (ONU).

Puis il a suivi son école de formation d'APM au Centre de formation de la police à Carouge pour intégrer la commune de Lancy pendant 5 ans. Par la suite, il a rejoint la commune de Cologny durant 10 ans avant de rejoindre la police municipale de Collonge-Bellerive.

Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste  
Police municipale

Chemin du Vieux-Vésénaz 35 – 1222 Vésénaz – T 022 752 52 52  
apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public de 8h à 12h.



## GARDES RURAUX



Conséquence de l'augmentation des cas d'incivilités dans les campagnes, les 7 communes de Seymaz Région, Choulex – Jussy – Meinier – Presinge – Puplinge Vandœuvres et Gy, ont décidé d'engager des gardes ruraux pour rappeler à l'ordre les promeneurs irrespectueux des cultures et de la nature. Au nombre de 3, les gardes ruraux sillonnent la région de la Seymaz en vélo électrique depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Ils sont assermentés par les Maires et équipés d'un uniforme.

Les deux missions centrales des gardes ruraux sont de prévenir les atteintes à l'aire agricole, en particulier aux terrains affectés ou appropriés à l'agriculture, y compris aux accès et aux délimitations, aux valeurs naturelles qui s'y trouvent ainsi que le contrôle des points de collecte des déchets, qu'ils soient situés sur des parcelles du domaine public ou sur des propriétés privées.

L'activité est déployée tout au long de l'année, avec des pics de présence durant la belle saison de mars à fin octobre sur les quelque 65 km de routes et chemins déjà identifiés comme zones sensibles. Pour information, les 7 communes représentent une superficie de 3'730 hectares et une population de 11'000 habitants.

Les gardes ruraux axent leur communication sur la pédagogie, privilégiant le contact, l'aide et la transmission d'informations. Cette proximité s'exprime au travers des multiples tâches qu'ils assument au profit de la collectivité. Si nécessaire, ils sont habilités à verbaliser les infractions constatées, en particulier lors de dérive.

Garde Ruraux  
Route de Jussy 312  
1254 Jussy

Tél. 022 888 15 15 / Fax 022 888 15 18  
info@jussy.ch

## JEUNESSE

### ÉCOLE

Le début d'année est toujours marqué par les différentes règles et restrictions dues à la pandémie. Tout le monde fait de son mieux afin que leurs impacts soient le plus minimes possible pour les élèves. Malheureusement, aucune amélioration de la situation ne semble pointer le bout de son nez.

Cette année, il a été proposé à l'école de réaliser des décorations pour la fête de Pâques. C'est avec plaisir et joie que les élèves des deux classes ont peint des œufs et des lapins, bien souvent plus grands qu'eux. Leurs créations ont orné fièrement le giratoire à l'entrée du village et, nous espérons, réjoui le regard des petits et des grands.

Dès la fin des vacances, c'est la grande ligne droite vers l'été qui s'amorce. Toute l'école a pu reprendre des forces pour ce dernier élan. Le retour du soleil et de la chaleur est une aide formidable afin de motiver tout le monde.

Dès le début du mois de juin, une odeur de fin d'année flotte dans les couloirs. C'est le mois des courses

d'école. À nouveau, cette année, nous ne pouvons pas partir les deux classes ensemble, et chacune partira sur le canton de son côté. La classe des 1-2P s'est rendue au Bois-de-la-Bâtie pour une journée riche en jeux et rigolades. La classe des 3-4P s'est d'abord rendue au Jardin botanique afin de suivre le cheminement de l'exposition « Le grand bazar de l'évolution ». Puis, une fois le pique-nique pris, direction le Musée d'Histoire des Sciences afin d'assister à un atelier sur le son avant d'aller découvrir et manipuler l'exposition « écoute voir ».

Comme l'année précédente, les promotions auront une saveur particulière ; il n'y aura pas de festivités avec les parents. Tout de même, la dernière journée d'école sera marquée par des activités mises en place spécialement pour les élèves. Devant la salle communale de Presinge, chaque classe aura pu profiter individuellement d'un atelier de maquillage, de tours en poneys et de trampolines avec harnais. Tout le monde a pu participer sereinement à ce moment qui a marqué la fin de l'année.

Après les grandes vacances d'été, la rentrée est arrivée avec des changements. Cécile Falbriard, qui s'occupait de la classe des 1-2P avec Caroline Bourgeois, est partie vers de nouvelles aventures pédagogiques afin d'assister des élèves avec des besoins spécifiques. Fanny Schaerer, qui travaillait en duo avec Sébastien Pauli, quitte également l'école de Gy. L'équipe est donc remaniée... Sébastien Pauli travaillera avec Caroline Bourgeois avec les élèves de 3-4P. La classe des 1P-2P sera encadrée par un nouveau duo : Pauline Metral et Mimoza Ajdari.

Pour cette rentrée, le préau habituel ne sera pas disponible. En effet, des travaux sont en cours afin de transformer le hangar qui le jouxtait en réfectoire pour les repas de midi. Dès lors, l'espace devant la salle communale servira de préau temporaire.

Au mois de novembre, les élèves de 3-4P sont allés observer les traces du passage de Gargantua à Genève. En effet, selon la légende, il aurait jeté deux gros cailloux dans le lac qu'il venait de creuser pour s'abreuver, ces deux pierres étant celles du Niton. Les deux classes s'affairent également pendant ce mois à la réalisation de décorations de Noël. L'expérience de Pâques dernier ayant été concluante, les élèves vont peindre des troncs en Père Noël et décorer des tranches de troncs, afin d'orne le village.

Au début du mois de décembre, la classe des 3-4P s'est rendue au Victoria Hall afin d'assister à une représentation de « Casse-Noisette ». Puis, à la fin de cette dernière, ils ont déambulé dans la Vieille-Ville, pique-niqué sur le parvis de la cathédrale. Finalement, ils ont visité la salle des armures du Musée d'Art et d'Histoire, qui proposait des ateliers sur l'Escalade, ainsi que la partie dédiée à l'Antiquité.

Comme l'année passée, nous ne pouvons pas faire de fête de l'Escalade avec tout le monde. Une journée y sera dédiée. Les élèves ont pu se déguiser pour l'après-midi et déguster la marmite en chocolat avant de repartir à la maison avec une marmite miniature chacun. Précédemment à cette journée, les élèves des deux classes ont profité de la magnifique maquette représentant l'Escalade, réalisée entièrement en Playmobil® par la famille Fabri.

Nous avons tous espéré pouvoir fêter Noël « normalement », et ce jusqu'à quelques jours avant les dates retenues. Mais cela ne sera de nouveau pas possible, cette année. Afin de transmettre le travail des élèves à leurs parents, nous avons filmé ce qui devait être le concert et l'avons envoyé aux familles concernées. L'année 2021 s'achève, et tout le monde espère que 2022 signera un certain retour à la normalité.

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

### LA NUIT EST BELLE

Le 21 mai 2021, la biodiversité nocturne devait être mise à l'honneur lors de cette 2<sup>e</sup> édition de « La nuit est belle ». À cette occasion M. Pierre Bratschi, astronome au département de l'Unige et responsable de la diffusion et vulgarisation de l'astronomie au sein du pôle de recherche, devait être présent pour partager son savoir sur le ciel étoilé avec nos habitants. Malheureusement cette manifestation n'a pu avoir lieu, en cause une météo capricieuse, mais ce n'est que partie remise...

### LA CHASSE AUX ŒUFS

Après une séance de décoration des œufs par Magali Ouedraogo, André Ferrez et nos deux secrétaires de Mairie, ils ont été cachés par leurs soins à divers endroits du village et nos jeunes ont pu les chercher lors d'une chasse dans un format spécial (dû aux conditions sanitaires). L'œuf en or fut trouvé et son heureux possesseur récompensé.

### THÉÂTRE DE CAROUGE

Programmé initialement le samedi 19 juin 2021 avec une pièce intitulée « La grande guerre du Sondrebond », cet événement a finalement eu lieu le 13 septembre 2021, sur la place Gyvi, occasionnant un changement de programmation. C'est « Carmen, l'audition » qui a été présenté et qui a remporté un vif succès !



## CONFÉRENCE

Afin d'inciter à mieux gérer les déchets et à améliorer notre mode de consommation, la commune a proposé, en collaboration avec l'association zéro déchets « ZeroWaste Switzerland », une conférence sur le thème « pour un mode de vie durable » le 7 octobre 2021 à la salle Gyvi.

## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite à cette conférence, et malgré le peu d'engouement qu'elle a suscité, diverses animations s'adressant aux personnes souhaitant trouver des solutions durables plus respectueuses de l'environnement et adopter un style de vie plus sain ont été proposées à la population.

4 novembre 2021: atelier interactif sur le thème « Cosmétiques, nettoyage et vêtements ».

6 novembre 2021: « Ecology », une journée entièrement dédiée à l'environnement :

Exposition SIG-Eco21 ;

Stand d'information Pet Recycling ;

Atelier BD « parole de plastique » animé par l'association Tricrochet, à l'intention du jeune public ;

Conférence Mobilitri ;

Mise à disposition de compost et distribution de « p'tites poubelles vertes » ;

Marché gytan avec la présence de producteurs et artisans locaux.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Un apéritif de bienvenue est proposé aux personnes ayant emménagé dans l'année à Gy. Elles ont été accueillies par les membres de l'Exécutif et du Conseil Municipal.

## LES FENÊTRES DE L'AVENT

Cette animation conviviale est toujours autant appréciée et a clôturé de belle façon l'année 2021.

## PLAYMORAMA DE LA NUIT DE L'ESCALADE

Un père et ses fils habitant notre commune ont réalisé une maquette entièrement composée avec des Playmobil®, illustrant la ville subissant l'attaque de la nuit de l'Escalade. Cette famille nous a généreusement mis à disposition cette maquette qui a été exposée quelques jours dans les locaux de la mairie. Un large public a profité de venir découvrir cette création.

## FÊTE DE NOËL

Le Noël communal ne pouvait être organisé, comme à son habitude, dans la salle communale en raison des conditions sanitaires... Qu'à cela ne tienne. Les autorités ne voulant pas déprogrammer la venue du Père Noël ont décidé de réunir petits et grands à l'extérieur, sur la place Gyvi !



### ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS

80, 85, 90, 95 et plus... nos magistrats sont heureux de marquer ces belles étapes dans la vie de leurs habitants. En 2021, c'est donc trois événements qui furent célébrés.

Mme Maria Cadau, Mme Monique Bugnet et M. Pierre Holzer.

### PROMOTIONS CITOYENNES

Les autorités de la commune ont le plaisir de célébrer les jeunes habitantes et habitants de 18 ans lors des promotions citoyennes, en février de chaque année.

Cette année, Covid oblige, cette soirée s'est déroulée le vendredi 7 mai 2021, contraignant les participants, une fois n'est pas coutume, à manger en terrasse !



## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### PATRIMOINE COMMUNAL

La mairie a été rafraîchie à l'étage, et les travaux d'électricité rendent cette salle bien sympathique, particulièrement pour des mariages. Cette salle a aussi été mise à disposition pour l'exposition de « La nuit de l'Escalade » faite avec des Playmobil®.

Les travaux du local parascolaire (ancien local des pompiers à côté de l'école) n'ont pas pu être terminés comme prévu. En effet, le Covid a retardé la livraison de matériel de construction et de l'équipement du local.

Des travaux ont été effectués au cimetière, pour permettre l'installation de nouvelles cavurnes. Nous en avons profité pour faire d'autres travaux, tels que donner de l'espace aux ifs dans les deux coins. Nous avons fait élever un cerclage en acier pour remplacer le mur en pierre qui s'effondrait. Nous avons dû enlever un sapin, qui a été remplacé par deux chênes à l'extérieur du cimetière (côté route).



## URBANISME

Pour la législature en cours, cette commission est en charge de l'aménagement du territoire, de la mobilité, des routes, des parkings et du réseau des canalisations de la commune.

Pour l'année écoulée, la commission s'est essentiellement penchée sur l'avenir de la route de Gy qui est au cœur de notre commune. En effet, profitant de sa prochaine remise en état entre le temple et le carrefour de la douane, nous avons démarré une réflexion générale sur le trafic de transit, la vitesse des véhicules et la dangerosité pour nos

enfants. Découlant de nos diverses investigations et discussions, le sujet des parkings s'est très vite invité dans la discussion puisqu'ils sont très liés. Ils ont un impact direct sur l'organisation de cette route et sur la vie au quotidien de notre commune.

Le sujet et l'impact des futures décisions étant délicats et complexes, en 2021 nous allons travailler en collaboration notamment avec l'office cantonal des transports (OCT). Nous espérons élaborer le meilleur compromis possible pour l'ensemble des habitants et des parties impliquées par ce projet.

## JEUNESSE

### **SORTIE DES JEUNES**

Sortie Mountain kart et Trottin'herbe à Villars (VD). C'est sous un ciel radieux que nos jeunes ont pu mettre à l'épreuve leur courage lors d'une magnifique sortie Mountain kart et Trottin'herbe dans la station de Villars.

Casque bien fixé sur la tête et lunettes ajustées, les plus hardis dévalaient déjà les pentes herbeuses en criant leur joie. Certains, plus mesurés, prenaient quant à eux quelques minutes pour regarder le paysage ainsi que les copains qui s'étaient élancés les premiers. Les encadrants éprouvaient également beaucoup de plaisir. Sur les visages des jeunes au bas de la piste, nous pouvions lire le bonheur et l'envie de recommencer.

Le retour à Gy fut plus calme dans le car, et après un léger goûter chacun est rentré avec très certainement de belles images plein la tête.

Un grand merci aux jeunes, aux encadrants, aux membres de la commission jeunesse ainsi qu'à la Mairie pour cette belle journée.

### **PIQUE-NIQUE CANADIEN DU JEÛNE GENEVOIS**

C'est un rendez-vous gourmand et convivial, qui se veut devenir pérenne. Cette année, afin d'attirer les jeunes et moins jeunes, l'organisation d'un rallye, à travers le village et pour tous les âges, est venue agrémente cette belle journée « sous les tilleuls ».

### **GYSCO PARTY & PIZZAS**

Après un brillant succès, en 2019, la soirée disco a été reconduite fin 2021 pour le plus grand bonheur des plus jeunes. Strass, paillettes, jupettes, il ne manquait rien à la panoplie de nos danseurs en herbe.

Alors que les hits de ces dernières années déferlaient des enceintes d'un DJ des plus sympathiques, nos chères têtes blondes se déhanchaient. Une équipe formée au maniement du four assurait quant à elle la production de magnifiques pizzas et permettait aux danseurs et gymnastes de se régaler pendant et après l'effort.

Les membres de la commission jeunesse remercient le Maire, les Adjointes, les conseillers, les secrétaires ainsi que le personnel communal pour leur implication lors des activités de ladite commission.

## SOCIALE

### PETIT DÉJEUNER & REPAS DES AÎNÉS

Pour la deuxième année consécutive, seul un petit déjeuner a pu être organisé, comme la tradition le veut, à la salle Gyvi le 12 novembre 2021.

### SORTIE DES AÎNÉS

Lavaux Express

André Ferrez, président de la commission, donne lecture de son discours :

« Monsieur le Président du Conseil municipal,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames les Adjointes,  
Madame & Messieurs les Conseillers municipaux,  
Madame la Secrétaire générale,  
Madame la Secrétaire,  
Chers Aînés et Chères Aînées,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour notre sortie des aînés. C'est la région de Lavaux qui nous accueille le temps d'une journée, et le « Tout Un Monde » avec sa terrasse et sa vue exceptionnelle.

Depuis une année, hélas, pas grand-chose à se mettre sous la dent. Le vilain virus étant toujours là, la commission sociale a changé de date pour que la sortie puisse avoir lieu. Bien sûr, il n'en fallait pas plus pour entendre certains de nos aînés dire oui mais, d'habitude, c'est au début du mois de septembre...

Dans ce contexte particulier, c'était la meilleure option possible pour vous recevoir. Vous êtes 29 aînés à participer à la sortie et 6 membres du conseil ; merci à tous pour votre présence.



## LE TEMPS

On dit que le temps arrange tout, il suffit de l'attendre.  
Mais qu'il est donc lent, le temps de l'attente.  
L'attente de l'ami, qu'on n'a pas vu depuis longtemps.  
L'attente des secours, quand survient l'accident.  
L'attente de la guérison, quand s'éternise la souffrance.  
L'attente du soleil, quand tarde le printemps.  
L'attente de la compassion, quand dure l'indifférence.  
L'attente du pardon, pour une lointaine offense.

Pourtant, il suffit qu'on l'oublie, le temps.  
Quand arrive l'ami qu'on attendait depuis longtemps.  
Que se réveillent les souvenirs d'antan.  
Et qu'on déroule les histoires du bon vieux temps.  
Il en profite pour nous échapper et galoper, le temps.  
Et quand vient le temps d'aller voir où en est le temps.  
On s'aperçoit qu'il a filé comme le vent, le temps.  
Et qu'on ne peut le rattraper, le temps.

On a parfois envie de l'emprisonner dans les bons moments.  
Mais lent ou rapide, on ne peut l'arrêter de passer, le temps.  
Puis quand vient le temps de disposer de notre temps,  
On voudrait arrêter, histoire de regarder passer le temps.  
Mais on se lasse vite à ne faire que regarder passer le temps.  
Alors on proposera à un ami, à qui il ne reste que peu de temps,  
De l'accompagner jusqu'au bout de son temps.  
On répondra à l'enfant qui nous demande un peu de temps,  
Que pour lui, on a tout notre temps.  
En espérant que, quand il ne nous restera que peu de temps,  
Quelqu'un aura pour nous, un peu de temps.

Martial Nouveau

Je ne remercierai jamais assez l'Exécutif et la commission sociale, ainsi que nos secrétaires, de faire en sorte qu'à longueur d'année vous puissiez passer d'agréables moments de convivialité, comme aujourd'hui.

Levons nos verres, en mémoire de nos aînés. Santé et bon appétit. »

## DONS & SUBVENTIONS

En 2021, la commune de Gy a soutenu des œuvres caritatives et humanitaires pour un montant de CHF 8'500.- en Suisse et de CHF 8'500.- à l'étranger.

Les missions des associations devaient être en rapport avec le thème « Santé & Handicap », thème annuel retenu par la commission.

Vous trouverez ci-dessous la liste des associations bénéficiaires.

Pour la Suisse :

Terre des hommes suisse – Association un enfant un cadeau – Action Margaux – Fondation pour les enfants extraordinaires – Résiliam – Association Parole.

Pour l'étranger :

Casa Alianza – Métissages – Chaîne du Bonheur Afghanistan – Chaîne du Bonheur Haïti.

## ENVIRONNEMENT

Le principal projet de l'année 2021 a été la plantation de haies fruitières et comestibles dans le parc Gyvi initié par des habitant.e.s de la commune. Gytans et Gytanes avaient préalablement imaginé un aménagement qui a conquis les membres de la commission. Après quelques ajustements, les premiers arbres et arbustes ont été plantés en décembre 2021, puis en mars 2022.

En parallèle, nous avons aussi décidé de revigorer le verger communal situé derrière l'ancienne douane, sur une parcelle très peu valorisée, en y plantant de nouvelles essences (cognassier, abricotier, vignes, pommiers). Nous rappelons que les cerisiers, pommiers, pruniers et poiriers déjà en place depuis quelques années sont, lors de la période de récolte, disponibles pour les habitant.e.s.

De son côté, la prairie de la maison « Bonjour » a bien fleuri, les cosmos ayant fait un joli tour de force. Nous suivrons donc son évolution cette année, en espérant qu'elle puisse de temps à autre réjouir votre regard. Le projet des ruches gytanes se poursuit, avec deux apicultrices participantes. Trois arbres fruitiers haute-

tige y ont par ailleurs été plantés, qui amèneront fleurs et ombre pour les abeilles, et fruits pour les habitant.e.s.

Par ailleurs, nous avons dû faire face à plusieurs problèmes de collecteurs d'eau défectueux. Ces travaux peu visibles, mais nécessaires à la bonne tenue du foncier rural, ont été effectués.

Parallèlement, nous continuons aussi à suivre les premiers pas de Mobilitri, concept qui semble avoir besoin de quelques ajustements pour satisfaire la population, mais aussi les ambitions de recyclage que nous nous devons de nous fixer. Malheureusement, notre commune a encore un très mauvais score (42<sup>e</sup> sur 45 avec 276,5 kg/habitant) dans le domaine des déchets. Rappelons à ce sujet le principe qui dit que « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » !

C'est sur ces quelques mots et cette année très végétale que la commission environnement vous salue. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une quelconque envie ou idée qui touche aux sujets de la commission.



## BIBLIOBUS

Les statistiques 2021 du Bibliobus liées à Gy.

La crise Covid a eu une forte influence sur nos publics. En 2021, nous remontons lentement la pente mais ne sommes pas encore au niveau d'avant crise. Nous espérons vivement que l'allègement des restrictions nous permette de regagner nos publics en 2022.

	2019	2020	2021	Écart 20 - 21
Prêts Adulte	283	314	182	-42%
Prêts Jeunesse	199	298	406	36%
<b>Total prêts</b>	482	612	588	-4%
Inscriptions Adulte	0	2	1	-50%
Inscriptions Jeunesse	2	1	3	200%
<b>Total inscriptions</b>	2	3	4	33%
Nb de tournées	11	7	12	70%
Moy. prêts/tournée	43.9	87.4	49.0	-44%
Fréquentation	84	90	101	12%
Nb de pers./tournée	7.6	12.9	8.4	-35%

## TPG

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de la mobilité douce, la commune de Gy encourage l'utilisation des transports en commun en octroyant des subventions aux habitants de la commune pour l'acquisition d'abonnements annuels des Transports publics genevois (TPG).

Le montant de la subvention communale par abonnement est de :

CHF 150.- pour les jeunes jusqu'à 18 ans

CHF 50.- dès 19 ans

28 personnes ont bénéficié de cette subvention, pour un total de CHF 2'800.-.

## NOCTAMBUS

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, les lignes n'ont été exploitées que durant 6 mois. 2 montées et 132 descentes ont été enregistrées sur notre commune pendant cette période.

## SUBVENTION CANTONALE

Pour les particuliers, le canton de Genève propose une subvention pour la mise en place de bornes de recharge sur une place de parking individuelle dans le lieu d'habitation.

Montant de CHF 1'000.-, au maximum 20 % des frais d'achat et d'installation (voir conditions en Mairie).

En 2021, 1 personne a bénéficié de cette subvention.

## Données de fréquentation de la ligne A en 2021

Ligne A	Montées	Descentes
Baraque-à-Cloud	344	1'074
Gy-Poste	5'821	347
Gy-Temple	38'714	30'592
La Chêna	6'804	10'733
Turaines	198	12'259
<b>Total</b>	<b>51'881</b>	<b>55'005</b>



## DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les habitants et les entreprises de Gy peuvent mieux trier leurs déchets grâce à la mise en place d'une nouvelle déchetterie itinérante Mobilitri. Cette déchetterie mobile vise à récupérer vos objets encombrants et déchets spéciaux et est accessible sur plusieurs sites tout au long de l'année. Un calendrier permet de suivre les horaires et les lieux de collecte des communes d'Arve et Lac.

Les déchets collectés sont :

encombrants	batteries
ferraille	solvants
bois	gravats et béton
déchets électroniques et de bureau	déchets incinérables
matériel électrique	déchets de jardin
déchets spéciaux	

Un box est également à disposition pour déposer des objets en bon état offerts à des organismes caritatifs.

Pour toutes les informations sur le fonctionnement et pour obtenir un code QR : [www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch)

Ce nouveau concept remplace le porte-à-porte des déchets encombrants sur les communes partenaires et est, bien entendu, pris en charge pour les ménages privés.

Statistique des déchets (en kg)

	2018	2019	2020	2021
Ordures ménagères	114'140	119'660	123'430	127'47
Déchets verts	84'986	93'840	92'130	105'110
Papier	27'660	29'825	33'280	33'390
Verre	17'550	25'380	26'120	25'720
PET	1'424	2'130	2'310	2'440
Habits	5'940	-	4'140	3'672
Alu & fer blanc	-	1'110	1'290	1'180
Encombrants				34'595
Déchets spéciaux				1'628
Déchets de cuisine (organiques)				3'470



## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE GY

Encore une année un peu sombre pour le monde associatif. Mais malgré toutes les contraintes dues au Covid, l'Amicale a pu se mettre en avant lors de quelques événements, cette année.

Le premier s'est déroulé en date du 5 juin 2021. L'Amicale a organisé une fête privée avec ses anciens membres à la place de la vogue de Gy. Un méchoui, de bons vins du village, un accordéoniste et le tour était joué pour une fête mémorable ! Merci encore à Robin Vidonne d'avoir mis ses locaux à disposition pour cet événement.

Le deuxième événement a été la fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Une fête traditionnellement organisée par la commune en collaboration avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Gy.

Elle s'est déroulée sous la place des tilleuls de Gy dans une ambiance qu'on n'aurait pas pensée aussi festive lors de son organisation. Buvette, bar, raclette, saucisses et salades étaient au menu. Le tout accompagné de discours enflammés et d'un groupe de musique en folie !

Troisième événement, la marche des pompiers qui s'est déroulée en novembre dernier. Nous avons affronté une pluie diluvienne pour atteindre les sommets de Ballaison où nous avons visité l'exploitation de la mère Gaud. Nous nous sommes ensuite littéralement gavés de foie gras. Encore une sortie inoubliable pour notre association !

J'en profite aussi pour remercier les autorités communales de leur soutien pour l'année 2021.

Les effectifs de l'Amicale en 2021 se portent à 32 membres qui habitent pour la plupart sur la commune.

L'Amicale a pour but d'entretenir l'amitié entre les pompiers actifs, retraités et les habitants de la commune, de promouvoir l'animation de la vie publique à Gy afin que la population du village ait l'occasion de se rencontrer et de nouer des amitiés.

L'Amicale est dirigée par un comité composé de 9 membres.

Elle est neutre sur le plan politique et confessionnel.

Les ressources de l'Amicale proviennent des profits qu'elle peut retirer de son activité d'animatrice de la vie publique et de subventions de la commune.

Les sapeurs-pompiers de Gy font automatiquement partie de l'Amicale. Le capitaine des sapeurs-pompiers se réserve le droit d'accorder des exceptions.

Pour devenir membre de l'Amicale, il faut :

- Être domicilié à Gy et âgé de 18 ans révolus. En principe, il faut aussi faire partie des sapeurs-pompiers. Les exceptions qui peuvent être accordées par le capitaine des sapeurs-pompiers sont les suivantes :

- Le candidat n'a pas été admis pour des raisons médicales ou d'incapacité à suivre les cours pour devenir sapeur-pompier.

- Le candidat n'a plus l'âge (plus de 35 ans, exceptionnellement 40 ans) pour pouvoir devenir sapeur-pompier. L'adhésion des nouveaux membres est soumise au vote de l'assemblée générale (le vote à bulletins secrets peut être demandé par au moins 1 membre de l'Amicale), exception faite des sapeurs-pompiers de Gy, qui font automatiquement partie de l'Amicale. Le candidat, tout comme le nouveau sapeur-pompier, devra participer une année entière à l'organisation des activités de l'Amicale avant de pouvoir être admis comme membre lors de l'assemblée générale.

Ledit candidat sera invité aux parties récréatives. Cependant, s'il souhaite participer à une course avant qu'il n'ait effectué une année probatoire complète, une contribution lui sera pour cela demandée. Le comité se réserve le droit de proposer des exceptions. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Le président Philippe Meylan (depuis 2019)  
[meylanp@gmail.com](mailto:meylanp@gmail.com)

Capitaine Alexandre Ding  
[spgy31@bluewin.ch](mailto:spgy31@bluewin.ch)

## LES GYTANES

L'année 2021 a remis le vent en poupe des Gytanes ! À défaut de pouvoir reprendre nos activités sédentaires, nous avons voyagé... Nous avons tout d'abord testé la rive droite du lac et loué des vélos électriques qui nous ont permis de découvrir le Mandement, autre très belle région de notre canton. La sortie s'est terminée par une dégustation dans une cave de Satigny et, après avoir retraversé le Rhône, un repas au bord du lac.

Ayant pris goût à quitter notre havre de paix villageois, nous avons laissé le canton, et même la Romandie, pour passer trois jours à Thoune. Magnifique voyage en train et surtout plaisir inégalé de retrouver les joies de moments conviviaux.

Nous avons terminé l'année sur le thème des rencontres en invitant la population gytane à participer à notre fenêtre de l'Avent qui a eu beaucoup de succès.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour de nouvelles animations !



# COMPTE RENDU FINANCIER

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GY

FIDUCIAIRE CHAVAZ S.A.

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de la commune de Gy comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

#### *Responsabilité des magistrats communaux*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder une opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêtés au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels n'est pas documenté par écrit dans tous les domaines importants et n'est pas appliqué de manière formelle.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne ne correspond pas à la loi suisse. Par conséquent, nous ne pouvons confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Carouge, le 25 avril 2022

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA



Anthony Huguenin  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Patrick Teles  
Réviseur agréé

## PRINCIPES RELATIFS A LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la loi sur l'administration des communes (LAC), au règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### *Patrimoine financier (PF)*

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année n'a pas donné lieu à une réévaluation des immeubles locatifs, la dernière réévaluation remontant à 2018.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale. Les actions de la Banque Cantonale de Genève ont été réévaluées au cours du 31.12.2021, soit CHF 160.50, soit une plus-value de CHF 5 847.00.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30 % du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

### *Patrimoine administratif (PA)*

Les actifs figurant dans le PA sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'art. 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100 000, soit dans le compte de résultats, soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100 000 doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultat toutes les dépenses inférieures à CHF 100 000. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

### *Passifs*

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 10 % (sans changement par rapport à 2019), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

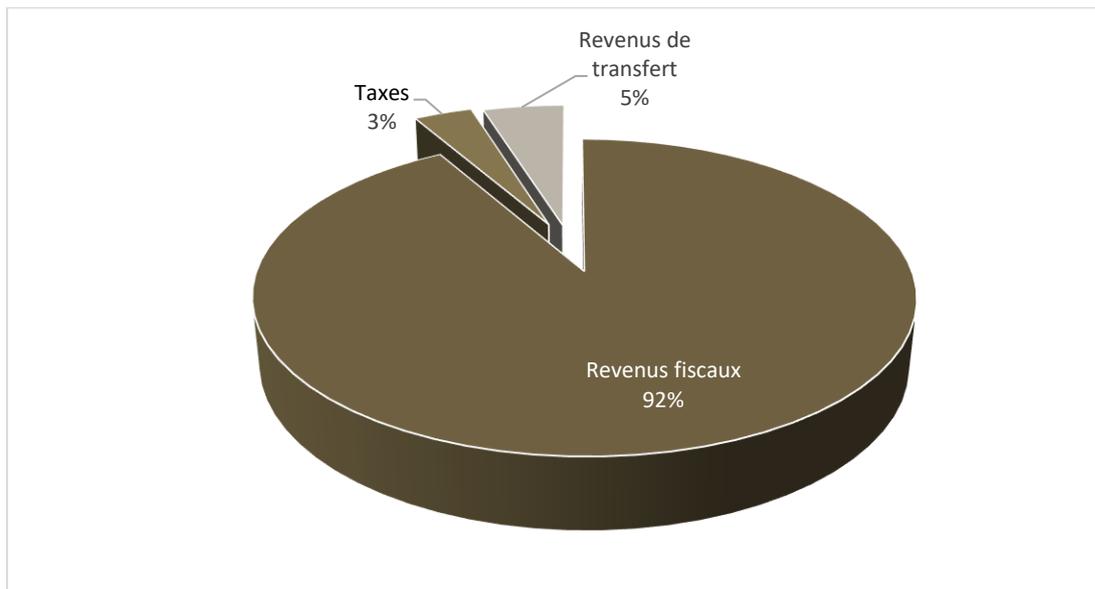
### *Revenus fiscaux*

Les revenus fiscaux sur les personnes physiques, personnes morales et les chiens sont gérés par l'État de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

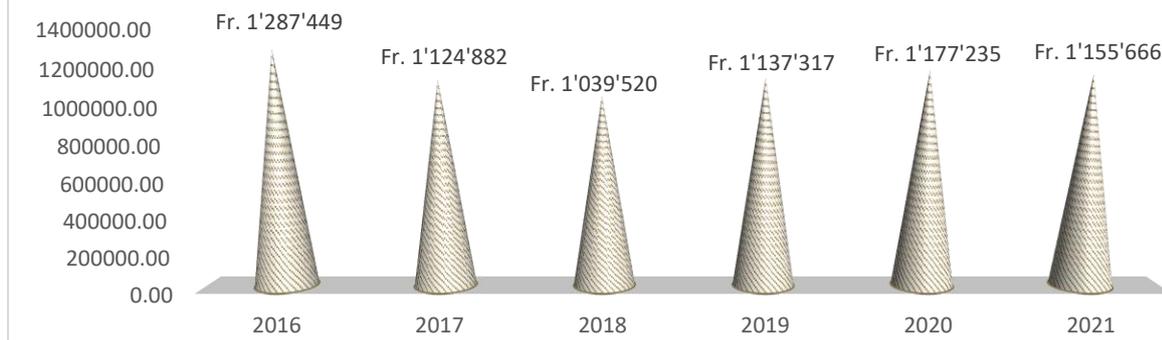
## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 765 427.53</b>	<b>1 863 574.00</b>	<b>1 681 340.88</b>
30 Charges de personnel	457 492.62	536 420.00	511 749.45
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	797 552.26	778 290.00	608 372.38
33 Amortissement du Patrimoine Administratif	116 536.00	116 534.00	102 226.10
36 Charges de transfert	393 846.65	432 330.00	458 992.95
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3 108 319.86</b>	<b>1 575 579.00</b>	<b>2 138 061.07</b>
40 Revenus fiscaux	2 879 493.95	1 439 035.00	1 960 971.28
42 Taxes	50 450.24	51 760.00	74 125.91
46 Revenus de transfert	178 375.67	84 784.00	102 963.88
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 343 081.33</b>	<b>287 995.00-</b>	<b>456 720.19</b>
34 Charges financières	663 181.44	467 940.00	513 494.39
44 Revenus financiers	696 654.56	757 800.00	774 331.20
<b>Résultat financier</b>	<b>33 473.12</b>	<b>289 860.00</b>	<b>260 836.81</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 376 365.45</b>	<b>1 865.00</b>	<b>717 557.00</b>
38 Charges extraordinaires	258 184.67	0.00	18 656.67
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>258 184.67-</b>	<b>0.00</b>	<b>18 656.67-</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>1 118 369.78</b>	<b>1 865.00</b>	<b>698 900.33</b>

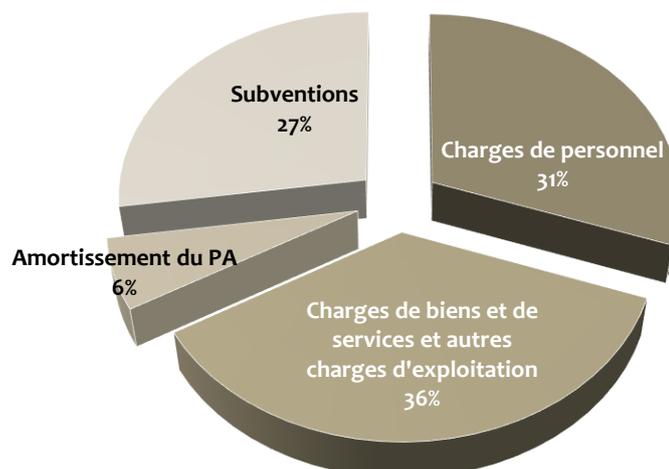
## RÉPARTITION DES REVENUS PAR NATURE



## ÉVOLUTION DES IMPÔTS DES PERSONNES PHYSIQUES 2016 à 2021



## RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE



## COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

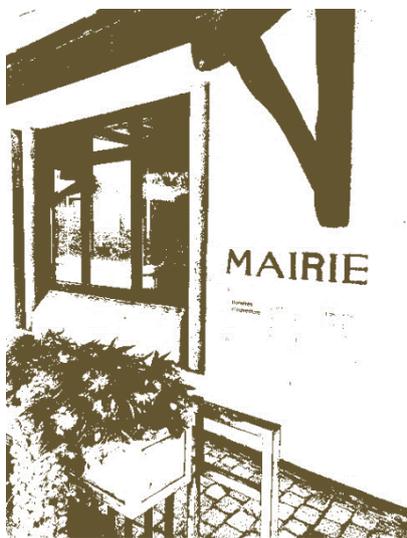
		Comptes au 31.12.2020	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>19 300.00</b>	<b>34 200.00</b>	<b>34 200.00</b>
<b>02</b>	<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>19 300.00</b>	<b>34 200.00</b>	<b>34 200.00</b>
56	Subventions d'investissement	19 300.00	34 200.00	34 200.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>297 373.81</b>
<b>21</b>	<b>ÉCOLES PUBLIQUES</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>297 373.81</b>
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	297 373.81
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>300 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>300 000.00</b>	<b>0.00</b>
50	Immobilisations corporelles	0.00	300 000.00	0.00
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>86 261.05</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>56 000.00</b>
<b>77</b>	<b>CIMETIÈRE</b>			
	<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>86 261.05</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>56 000.00</b>
50	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	86 261.05
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0.00	56 000.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
	<b>Total dépenses</b>	<b>19 300.00</b>	<b>334 200.00</b>	<b>417 834.86</b>
	<b>Total recettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>56 000.00</b>
	<b>Résultat</b>	<b>19 300.00</b>	<b>334 200.00</b>	<b>361 834.86</b>

## TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE 2021

Arrêté du Conseil d'Etat du	Patrimoine administratif (PA) financier (PF)	Bâtiments	Créanciers	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2020	Augmentation 2021	Remboursement 2021	Solde au 31.12.2021	Taux %	Intérêts payés en 2021
			<b>TOTAUX</b>	<b>17'396'400.00</b>	<b>16'345'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>69'600.00</b>	<b>16'275'400.00</b>		<b>2'051'408.50</b>
				2'150'000.00	2'150'000.00	0.00	0.00	2'150'000.00		17'287.50
23.04.2008	PA	route de Gy 115	Raiffeisen	1'000'000.00	1'000'000.00	0.00	0.00	1'000'000.00	0.70%	7'000.00
16.03.2009	PA	route de Gy 115	BCCe Const.	800'000.00	800'000.00	0.00	0.00	800'000.00	0.55%	4'400.00
22.07.2015	PA	route de Gy 115	UBS	350'000.00	350'000.00	0.00	0.00	350'000.00	1.80%	6'387.50
				15'246'400.00	14'195'000.00	0.00	69'600.00	14'125'400.00		187'621.00
16.03.2010	PF	Chemin de l'Egalité 7	Viteos	1'400'000.00	1'400'000.00	0.00	0.00	1'400'000.00	0.250%	3'500.00
21.10.2013	PF	Route de Gy 138	UBS	1'500'000.00	1'500'000.00	0.00	0.00	1'500'000.00	2.250%	34'218.50
08.05.1991	PF	Route de Gy 173-175	BCCe	996'400.00	886'000.00	0.00	27'600.00	858'400.00	0.55%	4'859.00
16.03.2009	PF	Route de Gy 111-113-115	BCCe	2'200'000.00	1'950'000.00	0.00	0.00	1'950'000.00	0.927%	18'076.50
16.03.2009	PF	Route de Gy 111-113-115	BCCe	2'000'000.00	1'750'000.00	0.00	0.00	1'750'000.00	2.275%	39'812.50
16.03.2009	PF	Route de Gy 111-113-115	BCCe	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00	2'000'000.00	1.838%	36'760.00
16.03.2009	PF	Route de Gy 111-113-115	Postfinance	1'400'000.00	959'000.00	0.00	42'000.00	917'000.00	2.670%	25'325.00
16.03.2009	PF	Route de Gy 111-113-115	Viteos	1'750'000.00	1'750'000.00	0.00	0.00	1'750'000.00	0.100%	1'750.00
22.10.2018	PF	Route de Gy 171	UBS	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00	2'000'000.00	1.150%	23'319.50







**MAIRIE DE GY**  
Route de Gy 164  
1251 Gy



022 759 15 33  
[info@gy.ch](mailto:info@gy.ch)  
[www.mairie-gy.ch](http://www.mairie-gy.ch)